



Niveau d'engagement RSE des entreprises du secteur agroalimentaire. Cas de la région de Bejaia

Level of CSR commitment of companies in the agri-food sector. Case of the region of Bejaia

Sabrina DJEMAI,
Université de Bejaia, Algérie
sabrina_djemai@yahoo.fr

Abderrahmane ABEDOU
(CREAD), Alger, Algérie

تاريخ التسليم: (2018)/01/ 12 ، تاريخ التقييم: (2018 /03/ 05)، تاريخ القبول: (2018/03 /13)

Résumé

Cet article se donne pour objectif d'évaluer le niveau d'engagement RSE des entreprises du secteur agroalimentaire au niveau du bassin industriel de Bejaia (Algérie). L'objectif est de fournir un éclairage empirique des pratiques de RSE (niveau d'engagement RSE) et de montrer à partir d'une enquête de terrain les similitudes et les différences en matière d'engagement RSE, sur la plupart des dimensions de l'ISO 26000. Les investigations ont montré que les entreprises locales ont un niveau d'engagement similaire à celui des filiales étrangères. L'analyse met en évidence l'effet taille de l'entreprise et l'effet d'ouverture à l'international comme facteurs d'engagement intensif dans des pratiques RSE.

Mots clés : Responsabilité sociale des entreprises, ISO 26000, Bejaia, secteur agroalimentaire, niveau d'engagement.

JEL classification codes : L19, L29, M14, M21

Abstract

This article aims to evaluate the level of commitment of agribusiness enterprises in the industrial basin of Bejaia (Algeria). The aim is to provide empirical insights into CSR practices (level of CSR commitment) and to show from a field survey the similarities and differences in CSR engagement, on most dimensions of the CSR. ISO 26000. The investigations have shown that local companies have a level of commitment similar to that of foreign affiliates. The analysis highlights the effect size of the company and the effect of openness to the international as factors of intensive engagement in CSR practices.

Keywords: Corporate Social Responsibility, ISO 26000, Bejaia, agribusiness sector, level of engagement

Introduction

La démarche de responsabilité sociale des entreprises (RSE ci-après), ne connaît pas le même succès dans le monde pour plusieurs raisons, liées aux spécificités économiques, culturelles et sociales de chaque pays. Les pratiques de la RSE diffèrent d'un pays à un autre, d'une région à une autre et dépendent de plusieurs facteurs que sont: la législation propre à chaque pays, le niveau de maturité syndicale, la culture, les pratiques managériales et leur développement et enfin le contexte économique et politique. Toutefois, si la question de l'intégration de la RSE au sein des entreprises dans les pays développés a été largement traitée dans la littérature, cette question, notamment dans son aspect environnemental reste loin d'être satisfaite dans les pays en développement. Hors que les plus grands enjeux sociaux et environnementaux de ces concepts se trouvent dans les pays en développement, à cause de l'expansion rapide de l'économie qui peut engendrer des conséquences dramatiques pour la société et l'environnement (El ABBOUBI Manal, El KANDOUSSI Fatima, 2006).

Dans ce sens, l'Algérie un pays qui possède l'ensemble des caractéristiques d'un pays en voie de développement (une économie dominée par un secteur majeur, celui de l'hydrocarbure, un taux de chômage élevé notamment chez les jeunes, une situation économique fragile, un faible taux d'alphabétisation, un système légal qui manque de contrainte et de transparence, etc.). L'Algérie est rattrapée par ce concept et ses entreprises se trouvent obligées de suivre le mouvement. Dans ce contexte, les entreprises ne sont pas uniquement appelé à répondre à la pression institutionnelle du pays dans le quelle elles opèrent, elles subissent aussi la pression des institutions au niveau international. C'est ainsi que dans l'ambition de réguler le marché international qu'a été élaboré le programme RS-MENA qui consiste à accompagner les organisations qui opèrent dans la région MENA¹, dont

¹ Région MENA : Tunisie, le Maroc, l'Égypte, l'Irak, Jordanie, Lybie, Syrie et Algérie.

l'Algérie pour la mise en œuvre de la norme ISO 26000. Cette démarche première de son genre en Algérie est certes récente. Bien qu'elle a été précédée par une réflexion dans le monde académique depuis 2007. Les travaux qui ont traité la RSE ne sont pas nombreux. Ceux d'entre eux qui traitent des pratiques de RSE dans les entreprises algériennes sont plus orientés vers les pratiques non formalisées (implicites). Autrement dit, identifier des pratiques de RSE chez une entreprise qui ne se déclare pas comme étant actives dans le domaine de la RSE et ne communique pas la dessus. C'est ainsi que la RSE est entrée en Algérie et s'est imposée aussi bien dans le milieu des affaires que dans le milieu de la recherche. Il est nécessaire pour elles d'adopter et de mettre en application une stratégie de réponse qui permet de renverser les contraintes vécues passivement pour en faire une opportunité stratégique proactive. En effet, développer la RSE permettrait probablement aux entreprises algériennes de se rendre compétitives, dans un contexte de mondialisation.

A lumière de ce qui est développé notre question se résume de la manière suivante : **Quel est le degré niveau d'engagement RSE des entreprises du secteur agroalimentaire à Bejaia ?** Cette étude propose aussi de mettre en évidence le niveau d'implications et de sensibilisation des entreprises étudié aux domaines d'action de l'ISO 26000. Les recherches effectuées dans ce domaine soulignent que les sept questions centrales de la norme ISO 26000 ne sont pas de même niveau d'importance. Ils dépendent du contexte de l'entreprise : secteurs d'activités, taille de l'entreprise, localisation, l'environnement d'affaire mais aussi, et surtout de ses priorités. Le choix de Bejaia est d'une importance cruciale puisque elle est considérée parmi les wilayas les plus dynamiques dans le secteur agroalimentaire².

²Office nationale des statistiques, Premier recensement économique *Collections Statistiques* N° 168/ 2012Série E : Economie N° 67Premier recensement économique, 2011. www.ons.dz.

1. La Diffusion de pratiques RSE

La RSE fait maintenant partie des préoccupations majeures des entreprises, de plus en plus d'entreprises mondialisées développent des pratiques RSE et publie des rapports consacrés au développement durable. Par exemple au Canada près de 80% des entreprises cotées à la bourse de Toronto publient des rapports sur leurs initiatives en matière de RSE, reflétant ainsi une tendance orientée vers l'utilisation de méthodes d'exploitation durables sur les plans social, économique et environnemental pour satisfaire les besoins et les attentes des parties prenantes. En France, selon l'enquête de 2012 menée par l'INSEE, 64 % des sociétés de 50 salariés ou plus ont entendu parler de la RSE et 52 % sont plus particulièrement impliquées dans cette démarche (Ernst, Honoré-Rougé, 2012). Les entreprises explicitent leur engagement dans la RSE que ce soit dans une logique volontaire ou de façon contrainte par la réglementation comme par exemple l'article 225 de la loi Grenelle 2 sur l'obligation de reporting environnemental et social des entreprises (DIMBI Ramonjy, Petit François, Philippe Schäfer, 2013).

Cette grande diffusion de pratiques de la RSE depuis un certain nombre d'années est encouragée par les institutions internationales à l'instar l'organisation internationale de normalisation (ISO) qui fournissent des efforts pour leurs diffusions, notamment par l'élaboration d'un instrument de régulation de la responsabilité sociale dans les organisations, en l'occurrence la norme ISO 26000 (Laure Lavorata, Marc Dupuis, 2010). Cette norme vise à « *formaliser l'enjeu de la responsabilité sociétale d'une façon adaptable à tous les types d'organisations, entreprises, collectivités, associations, sans limites de taille ou d'activité* ». Elle constitue également un des mécanismes de régulation du marché international. Et ce, « *d'une part, du fait de sa fonction régulatrice, elle intervient dans l'élaboration d'une stratégie globale au niveau mondial, d'autre part, elle est un outil performant de pression économique et d'influence sociale sur les entreprises* ».

L'ISO 26000 invite à la définition d'une stratégie de responsabilité sociétale, en lien avec les enjeux mondiaux du développement durable, contraintes et opportunités spécifiques d'une organisation. Les organisations sont invitées à mesurer le bien-fondé de leurs pratiques, et ces dernières lorsqu'elles sont pertinentes, méritent d'être connues, valorisées et communiquées. Les démarches de responsabilité sociétale/développement durable des organisations, méritent par ailleurs d'être distinguées des pratiques d'affichage et de « greenwashing » d'acteurs qui communiquent de manière parfois abusive sur leur contribution au développement durable. C'est donc tout naturellement que se pose la question de l'évaluation de la prise en compte des domaines d'actions de l'ISO 26000 en tant qu'outil de réflexion, de pilotage et de dialogue externe. Les entreprises diffèrent dans leurs comportements par rapport aux stratégies d'engagement dans la RSE. Le niveau d'engagement sociétal des firmes se caractérise, en effet, par une hétérogénéité (Reynaud Emmanuelle, 2006). Dans ce sens, les comportements des entreprises en matière de RSE sont déterminés par plusieurs facteurs comme la taille, les secteurs, l'âge de l'entreprise et les ressources en compétences

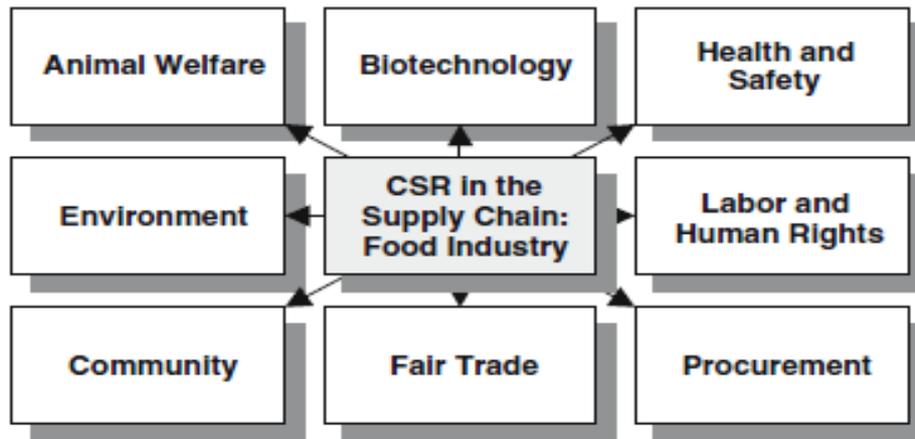
2 La RSE dans le secteur agroalimentaire

Tous les secteurs de l'économie sont affectés par une demande sociale croissante. Les caractéristiques d'une industrie, la pression exercée sur les entreprises pour prendre en compte la RSE diffère d'un secteur à un autre (Hartmann Monika, 2004). Le secteur agroalimentaire est parmi les secteurs les plus sensibles à la RSE. Ce secteur qui désigne « l'ensemble des industries de transformation des matières premières, d'origine végétale ou animale, en produits destinés à l'alimentation humaine ou animale » (BERNADE Cyril, LECLERCQ Chantal, 2004). Ce processus de transformation est relativement complexe et nécessite l'intervention d'un certain nombre d'acteurs. Parmi ces derniers, on retrouve les agriculteurs, les éleveurs, l'industrie alimentaire (uniquement chargée de la transformation des produits

agricoles en denrées alimentaires), l'industrie biochimique ou encore l'industrie spécialisée dans l'emballage et la distribution.

Au regard de ses caractéristiques, le système agroalimentaire se trouve confronté à des exigences et des pressions croissantes et parmi ses caractéristiques. La relation du consommateur à son alimentation est un système complexe, en constante évolution où interagissent des considérations liées au mode de vie, et des valeurs. L'alimentation remplit à la fois une fonction nutritionnelle, une fonction émotionnelle et une fonction sociale, ce qui témoigne de la particularité du produit alimentaire auprès des consommateurs et de l'importance que lui accorde ce dernier. Ces dernières années ont montré une tendance à l'accentuation des attentes des consommateurs vis-à-vis des questions de santé et de nutrition de leur alimentation. Ces préoccupations sont renforcées par la multiplication des crises sanitaires (vache folle, dioxine....) (Anne Tallontire, 2008).

Le secteur agroalimentaire, en plus des responsabilités sociétales auxquelles il fait face comme l'ensemble des secteurs, ses caractéristiques lui génèrent des responsabilités supplémentaires qui lui sont spécifiques, et qui sont d'ordre sanitaire, environnementale et sociale, que Maloni, Brown (2006) avait regroupés autour d'un cadre de compréhension de l'application de la RSE dans le secteur agroalimentaire (Maloni Michel J, et Michel Brown E. 2006), présenté dans la figure suivante.

Figure 1. Dimension de la RSE dans la chaine alimentaire

Source : Maloni, M, J, et M Brown E. 2006. « Corporate Social Responsibility in the Supply Chain: An Application in the Food Industry ». Journal of Business Ethics p.38.

3. Cadre méthodologique : étude empirique des pratiques de la responsabilité sociale des entreprises agroalimentaires à Bejaia.

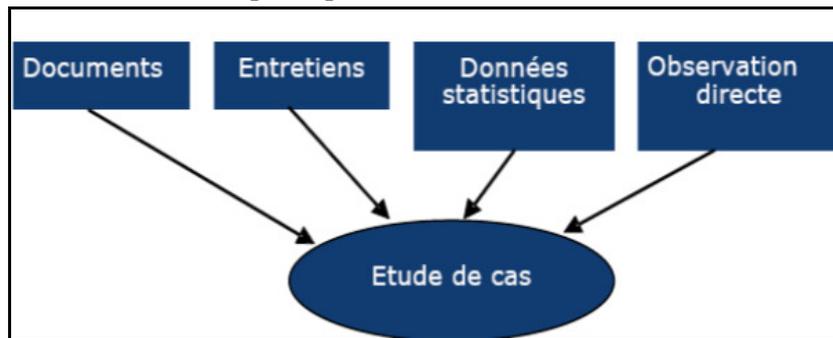
L'objectif de notre étude consiste à appréhender le niveau d'engagement des entreprises agroalimentaires dans des pratiques RSE ainsi l'articulation entre stratégie d'engagement dans la RSE avec la norme ISO26000 pour apprécier son applicabilité dans les entreprises étudiés. Le choix de ce secteur et d'autant plus important, que le défi à relever est d'envergure. En effet, les entreprises de ce secteur doivent se mettre à niveau pour faire face à la concurrence internationale. Une mise à niveau non seulement de la qualité des produits, mais aussi de la qualité du management et son adaptation aux nouvelles exigences économiques, sociales et environnementales avec une responsabilité sociale des entreprises vis-à-vis de leurs partenaires socioéconomiques et politiques nationaux et internationaux.

3.1 Une méthodologie inductive de recherche

Dans le cadre du présent travail de recherche nous ferons appel à une méthodologie de type qualitative par une étude de cas multiples qui est largement privilégiée pour appréhender un phénomène encore peu étudié et complexe (Mazuyer .E , 2010) qui est la RSE. La méthodologie qualitative permet d'essayer de mieux saisir la complexité du contexte institutionnel de la RSE au sein duquel évoluent les différents acteurs impliqués par cette responsabilisation (pouvoirs publics, distributeurs, producteurs, associations de consommateurs, ONG, etc.).

Faire une ou plusieurs études de cas consiste à utiliser un ou plusieurs exemples réels afin d'obtenir une connaissance approfondie du sujet étudié et si possible d'en tirer des enseignements pour l'ensemble de l'évaluation.

Endaré1 : illustre les principaux éléments d'une étude de cas.



Source : EuropeAid office de coopération, méthodologie d'évaluation de l'aide extérieure de la commission européenne, utiles d'évaluation volume 4, Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes, 2006.p.48

3.2 Questionnaire qualitatif RSE de recherche et collecte des informations :

Le questionnaire a été construit à partir de sept principaux critères recommandés par la norme ISO 26000. Pour répondre à notre problématique, nous avons amené une enquête auprès des entreprises agroalimentaire qui sont localisés dans le bassin industriel les plus dynamiques d'Algérie ; la région de Bejaia. Notre échantillon est constitué de seize grandes entreprises (16) dont huit (13) entreprises locales et (3) filiales étrangères.

3.3 Méthodologie d'évaluation des pratiques RSE

Justification du choix de la norme ISO 26000 pour l'application de la RSE aux entreprises de secteur agroalimentaires est basé sur l'hypothèse que les lignes directrices ISO 26000 sur la responsabilité sociétale, élaborées par une organisation fiable, rigoureuse et reconnue mondialement pour les normes qu'elle élabore, constitue un choix judicieux pour une organisation désirant intégrer sa responsabilité sociétale à ses activités. Cela dit, l'application d'une démarche d'intégration de la responsabilité sociétale aurait pu se faire sur la base de plusieurs autres référentiels tout aussi fiables que la norme ISO 26000. Les domaines d'actions précisent les lignes directrices de la RSE couvrent tous les impacts des entreprises dans *une démarche d'amélioration continue*. Les «lignes directrices » de la norme sont également totalement compatibles avec les principes du Pacte mondial, les indicateurs du Global Reporting Initiative (GRI), et tous les référentiels internationaux reconnus auxquels de nombreuses entreprises se réfèrent déjà.

Schéma N° 1 : Les 7 questions centrales de la Norme ISO 26000 : 2010



Source : <http://territoiretenvironnement.fr>

Les données recueillies portent sur les sujets clés de RSE de l'ISO26000 (traduits par 46 questions) ; le comportement RSE des entreprises est mesuré à partir d'une échelle de Likert hiérarchisée à 4 degrés : la pratique existe et en application (4 points), en voie d'application (3 points), en projet (2 points). Ne fait pas partie des priorités de l'entreprise (1 point), pas de repense (0 point). Enfin, les techniques d'analyse des données (Analyse des correspondances multiples et classification ascendante hiérarchique) sont utilisées pour appréhender les niveaux d'engagement RSE et des tests d'homogénéité sont effectués pour spécifier les comportements.

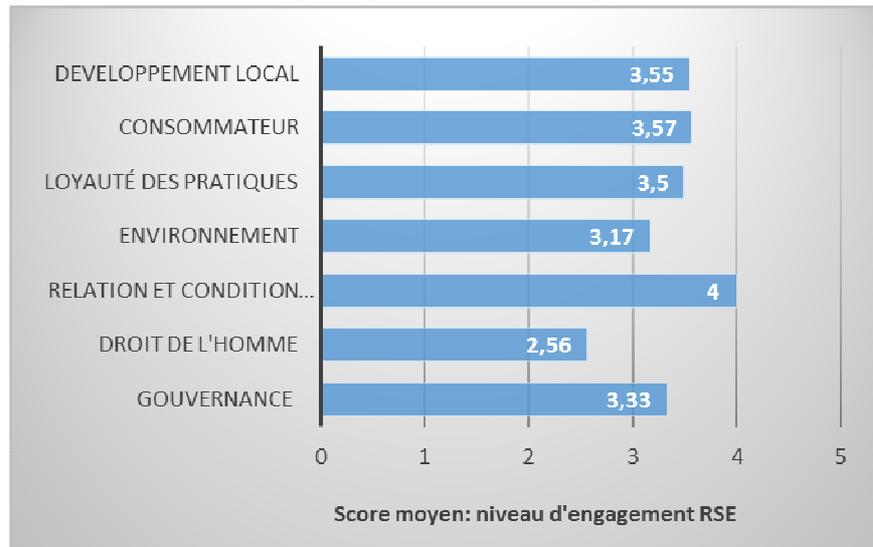
4. Résultats de la recherche

4.1 Les pratiques RSE du secteur Agroalimentaires

Comme indiqué précédemment, nous voulons mesurer lors de notre enquête les pratiques RSE des entreprises au regard des sept recommandations de l'ISO 26000. Les résultats synthétisés révèlent, avec un score moyen de 3,38 sur l'échelle de likert pour l'ensemble des sept recommandations, globalement les entreprises sont presque active niveau 3 sur l'échelle en matière de pratique RSE. Les pratiques RSE

sont cependant différenciées. Ainsi, comme le montre le graphique 1, les entreprises sont sensibles à la question de la gouvernance et conditions des travailleurs (niveau 3 atteint sur l'échelle de likert) avec un score de (3.57) sur l'échelle likert pour les consommateurs, les relations et conditions de travail (4). Le score moyen total (3.38) signifie que 84.5 % des pratiques RSE existe et en application.

Graphique 1 : Niveau de pratique RSE des entreprises



Source : auteur- NB : 4 : existe et en application ; 3 : en voie d'application ; 2 : en projet ; 1 : ne fait pas partie des priorités de l'entreprise

L'analyse des données de tableau révèle que les parties prenantes internes et externes sont prises en considération (Elle se traduit en interne par des activités de prévention visant à répondre aux besoins socio-économiques des parties prenantes internes. Le travailleur et consommateur sont aux centres des politiques de développement. Les entreprises sont plus engagées dans les questions liées aux conditions de travail. Il existe aujourd'hui au sein de chacune de ces entreprises un service de ressources humaines qui est de plus en plus à l'écoute du personnel employé et gère les problèmes de suivi de carrières, octroie

des stages de perfectionnement et de formation à l'étranger à certains employés.

En externe, dans le but de répondre aux attentes des consommateurs, des collectivités locales, ces entreprises s'illustrent également à travers la veillent à la satisfaction de ces consommateurs, des investissements dans les domaines de la santé, l'éducation et le développement local. Les actions de RSE en externe sont relatives à la protection de l'environnement, aux actions envers la communauté. Elles sont également toutes engagées dans des activités de sponsoring et de mécénat des activités des célébrations des journées nationales et internationales comme la Journée Internationales de la Femme, la Journée Mondiale de Lutte contre le VIH SIDA, la Journée Internationale de l'Environnement, la Fête du travail, la Fête de la Jeunesse entre autres. On peut alors citer ici les dons d'ordinateurs octroyés par certains entreprises dans des orphelinats, dans les établissements d'enseignement secondaire ».

En ce qui concerne la préservation de l'environnement, toutes les entreprises étudiées prennent en compte l'impact écologique de leurs activités et limitent au maximum la consommation de l'énergie et des matières premières dans le processus de production. En effet, elles ont toutes mis sur pied des processus de recyclage de leurs eaux usées, un service de collecte et d'incinération de leurs déchets industriels.

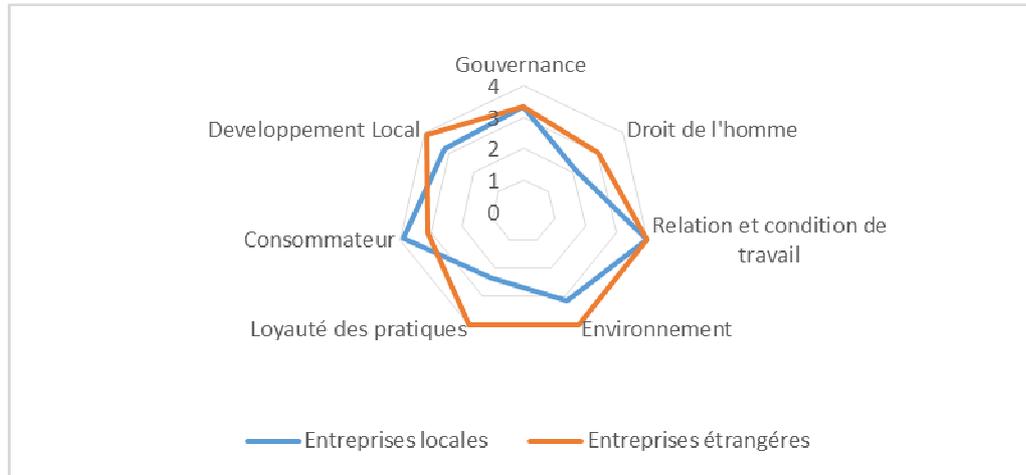
Les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants sont de plus en plus élaborées et des mécanismes de communication adaptés à chaque catégorie de fournisseur sont mis sur pied. Dans leurs relations avec l'État, l'on peut noter des relations particulièrement bonnes d'autant plus que l'État Algérienne trouve dans ces entreprises des partenaires incontournables dans le processus d'emploi de la main d'œuvre nationale. En plus, ces entreprises constituent pour l'État des vecteurs de l'économie nationale et des sources de recettes

considérables dans le paiement des impôts, principale source de revenus de l'État.

4.2 L'effet Taille de l'entreprise et ouverture international comme facteur d'engagement RSE

Les meilleurs pratiques RSE étant identifiées (tableau4), il est important de savoir quelles entreprises en sont responsable. La classification ascendante hiérarchique réalisée à partir des scores des entreprises relevés sur l'échelle de likert pour divers actions RSE fait émerger deux groupes disjoints d'entreprises aux pratiques RSE intra-groupes différentes. Le premier groupe englobe les entreprises locales de [250 est plus] employés, ayant des activités exclusivement tournées vers le marché local algérien. Le second groupe des filiales d'entreprise étrangère [250 est plus] ayant des activités d'exportation vers le marché international en plus du marché national. Afin de prouver si cette différence est autant significative ; nous avons procédé à un test d'homogénéité des pratiques RSE des deux groupes à partir des écarts types (σ) et coefficient de variation (C). Les probabilités associée au t student (test bilatéral), d'une valeur de 0.0202, montre qu'au seuil de risque de 5% l'hypothèse d'homogénéité ne peut être retenue : test non significative entre les coefficients de variation des sept questions centrales des deux groupes d'entreprises. Le graphique suivant recense les scores obtenus par chaque groupe pour les sept grands domaines de réflexions de l'ISO 26000 étudiés ici :

Graphique2 : Synthèse de Scoring des pratiques RSE selon les groupes d'entreprises



Source : Résultat de l'enquête

On observe donc en règle générale une différenciation du niveau d'engagement des entreprises en faveur des diverses dimensions de la RSE qui indique une différenciation des déterminants de l'intensité de la pratique RSE au regard des dimensions. Ce résultat est aussi celui obtenu par Cabagnols et Le Bas (2006) qui montrent, à partir d'une étude économétrique portant sur des entreprises françaises, que les divers aspects de la RSE n'ont pas les mêmes déterminants.

CONCLUSION

Destiné à rendre compte du niveau d'engagement et de la pratique RSE des entreprises du secteur agroalimentaire, ce travail réalisé à partir d'une enquête de terrain s'appuie sur des techniques d'analyse statistique (test d'homogénéité) et la classification hiérarchique ascendante). Sept dimensions de la RSE définies par l'ISO26000, et déclinées en 46 critères ou domaines ont été testées : comportement sur

le marché, gouvernance d'entreprise, engagement sociétal, normes fondamentales du travail, protection de l'environnement, droits de l'Homme et droits fondamentaux des travailleurs.

Le test d'homogénéité des pratiques RSE révèle des comportements significativement similaires : un groupe constitué des entreprises locales dont la production est destinée uniquement au marché local ; un autre groupe rassemblant les grandes entreprises ayant aussi une ouverture aux marchés étrangers. Le premier point de différenciation des pratiques RSE des deux groupes reste le niveau d'engagement global RSE. La taille de l'entreprise et l'ouverture aux marchés de l'exportation apparaît ainsi comme un facteur d'engagement RSE plus fort des entreprises.

Il faut cependant souligner que malgré les résultats intéressants obtenus ici, notre étude reste exploratoire : d'abord elle ne concerne que les entreprises du secteur agroalimentaire ; il importe alors qu'elle soit étendue pour prendre l'ensemble des entreprises privées. Ensuite, la taille de l'échantillon doit être étoffée : tout cela devra concourir à une appréhension plus robuste des pratiques et niveau d'engagement RSE des entreprises agroalimentaire en Algérie.

La difficulté majeure d'une enquête sur la responsabilité sociale de l'entreprise réside principalement dans le choix des paramètres que l'on veut mesurer. Le caractère subjectif de la responsabilité sociale peut faire penser qu'il est vain de vouloir mesurer de manière objective la valeur d'un acte. Néanmoins un acte responsable peut se définir par des décisions concrètes, des actions, des pratiques qui font que ses actions déterminent l'être au regard de ses actes et non seulement au regard d'une simple spéculation ontologique. L'individu est capable d'être et d'agir pour être et ses actions peuvent être observées et quantifiées.

Un questionnaire utilisé comme source d'informations s'accompagne nécessairement d'une mise en garde restrictive sur sa totale fiabilité.

Afin de mieux cerner ce sens des responsabilités sociales, nous proposerons dans un premier temps de prendre connaissance des résultats d'une enquête sur les pratiques de chefs d'entreprise dans des domaines afférents à la RSE. Ensuite de comparer les premiers résultats obtenus avec ceux, procurés par une analyse statistique multidimensionnelle. Cette seconde analyse permettra de préciser quelques-unes des intentions se situant au-delà des discours de convenance.

Bibliographie

Anne Tallontire, (2008). "Private Governance in the Global Agro-Food System A Framework for Analysis ". Prepared for the Symposium on Private Governance in the Global Agro-Food System, Münster, **University of Leeds** 23-25 April.pp15-16

BERNADE Cyril.,LECLERCQ Chantal, (2005). "Industrie agroalimentaire", ministère de l'industrie DRIRE, Nord-pas –de Calais .p.1. Source: www.jinnove.com.

Dimbi Ramonjy, François Petit, Philippe Schäfer, (2013). "Management stratégique de la RSE et norme ISO 26000: le cas de Fleury Michon ", Question(s) de management (N° 2), p. 55-68.

El ABOUBI Manal, El KANDOUSSI Fatima, (2006). "Les enjeux du management responsable dans le secteur agroalimentaire au Maroc : cas de la région sous Massa ", cahier de recherche working paper, école de gestion de l'université de Liège, p1

Eric Giraud-Héraud, Jean-Pierre Ponsard et Bernard Sinclair Desgagné, (2013). "RSE, innovation et politique publique dans le secteur agro-alimentaire ", Centre National de la Recherche Scientifique, p.2

Hartmann, Monique, (2011). "Corporate social responsibility in the food sector". European Review of Agricultural Economics, 2011.pp.297-324.

Joseph Herman TIONA WAMBA, (2006). "Pratiques de responsabilité sociale des entreprises industrielles au Cameroun », Université de Douala Cameroun.

Jean-Louis RASTOIN, (2010). "le modèle alimentaire méditerranéen: un levier stratégique durable pour les entreprises », Les Cahiers du CREAD n°94/.p.9

LAVORATA, Marc DUPUIS, (2010). “Distribution internationale et Responsabilité sociale de l’entreprise: Proposition d’un cadre d’analyse“, XIIIème Colloque international Etienne THIL sur la distribution (actes), université de la Rochelle & partenaires.p5

Maloni, M, J, et M Brown E. (2006). “Corporate Social Responsibility in the Supply Chain: An Application in the Food Industry “. Journal of Business Ethics 68 (1): 35-52

Mazuyer. E, (2010). “La RSE: Identification et régulation d’un phénomène complexe”, in: Regards croisés sur le phénomène de la responsabilité sociale de l’entreprise, Paris: La Documentation Française, p. 14-40

Alexandre Cabagnols, Christian Le Bas, (2006). Les déterminants du comportement de Responsabilité sociale de l’entreprise. Une analyse économétrique à partir de nouvelles données d’enquête, centre de recherche en économie et management (GEMO), école supérieur de commerce et management. 2006, p.19

Gérald Perrouty, (2006) “ Chapitre 5. La mise en œuvre de la RSE par les entreprises : une approche monographique », in Jean-Jacques Rosé, *Responsabilité sociale de l’entreprise*, De Boeck Supérieur « Méthodes & Recherches “, p. 114.